

Madame, Monsieur,

Nous faisons suite à votre demande et vous remercions pour l'intérêt que vous apportez à notre camping pour vos prochaines vacances au cœur des plus beaux sites touristiques du Périgord noir (grottes diverses et variées, châteaux, villages classés parmi les plus beaux de France, etc...).

Le camping est situé à Sarlat sur un site boisé et vallonné propice à la détente et au calme, le centre-ville et la rivière la Dordogne sont à 3 km. Le camping possède 122 emplacements délimités par des haies dont 20 mobil-homes et 2 maisons périgourdines. Il est doté d'un espace balnéo aquatique de remise en forme couvert et chauffé de 90m² avec Jacuzzi, d'une piscine chauffée de 100 m², d'une pataugeoire de 23m² et d'un espace de jeux aquatiques de 50m² pour enfants (piscine interdite aux visiteurs), sanitaires modernes, salle de bain bébé et laverie. Diverses animations (du 9/7 au 18/8) sont proposées dans le respect du repos du chacun: soirées disco et mini-disco, karaoké, loto, quiz, concours de pétanque, soirée jeux pour enfants etc... mais aussi différentes possibilités de vous divertir avec Wifi (gratuit), sortie canoë, location de vélos (piste cyclable à 1 km), terrain multisports (football, basket, etc...) pour enfants, ping-pong, équitation à 2 km, terrain de golf à 4 km. Dépôt de pain tous les jours. Afin de vous restaurer bar et snack à emporter sont à votre disposition. Une aire de services camping-car et un service de bus sont proposés au départ du camping vers le centre-ville avec 6 rotations par jour. Pour vos courses, un supermarché se situe à 2 km.

Dans l'attente de vous souhaiter la bienvenue, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos cordiales salutations.

Catherine et François JOURDAN

TARIFS 2017 LOCATIONS		Mobil-homes MONTFORT (27 m²) années 2012,2014 et 2016 4 personnes maximum terrasse en bois ½ couverte de 7 m ² avec salon de jardin Arrivée et départ <u>le samedi</u> Du 10/6 au 16/09	Mobil-homes BEYNAC (35 m²) année 2010 et 2012 6 personnes maximum terrasse en bois ½ couverte de 10 m ² avec salon de jardin Arrivée et départ <u>le samedi</u> Du 10/6 au 16/9	MAISON PÉRIGOURDINE (2016) 100m² à 150m du camping 4/6 personnes maximum en 2 ou 3 chambres Arrivée et départ <u>le dimanche</u> Du 9/04 au 12/11
		S	12/04 AU 01/07	270 €
E	02/09 AU 30/09			Location toute l'année
M	01/07 AU 08/07	360 €	410 €	590 € 4 Pers / 610 € 6 Pers
A	26/08 AU 02/09			
I	08/07 AU 22/07	670 €	740 €	790 € 4 Pers / 860 € 6 Pers
N	22/07 AU 19/08	740 €	810 €	860 € 4 Pers / 930 € 6 Pers
E	19/08 AU 26/08	590 €	640 €	700 € 4 Pers / 720 € 6 Pers
2 nuits du 12/04 au 10/06 et du 16/09 au 30/09		68 € par nuit	85 € par nuit	-----
À partir de 3 nuits du 12/04 au 10/06 et du 16/09 au 30/09		57 € par nuit	73 € par nuit	92 € 4 Pers / 99 € 6 Pers par nuit

Tarif couple en mobil-home Montfort 250 € la semaine du 12/04 au 30/06 et du 02/09 au 30/09 (-20% sur la 2^{ème} semaine du 12/04 au 10/06 et du 16/09 au 30/09)

ANIMAUX INTERDITS EN LOCATION

Période du 10/06 au 16/09: location à la semaine, arrivée et départ le samedi sauf maison périgourdine arrivée et départ le dimanche. Toutes les arrivées se font à partir de 15h30 et tous les départs avant 10h. Une assurance facultative en cas d'annulation ou d'interruption de séjour incluant également de nombreux avantages est proposée par retour de contrat (voir ces conditions au dos de cette feuille). Le tarif ne comprend pas: les draps, taies d'oreillers, le nettoyage de l'hébergement et la taxe de séjour 0,61€ jour/pers pour les mobil-homes et 0,75€ pour les maisons périgourdines (exonération pour les personnes de 0 à 17 ans).

Horaires d'ouverture de la réception: 8h-12 h et 14h-20h - Ouverture du camping du 12 avril au 30 septembre

RESERVATION LOCATION

entre: PARC HÔTELIER DE PLEIN AIR / CAMPING « Les Acacias »

8, rue Louis de Champagne 24 200 SARLAT

ET

NOM (Mr,Mme,Mlle).....PRENOM:.....

ADRESSE:.....CODE POSTAL:.....

VILLE:.....PAYS:.....E.MAIL:.....

TELEPHONES FIXE ET PORTABLE:.....

ARRIVÉE LE :.....à partir de 15h30. DÉPART LE :.....avant 10h

NOMBRE DE PERSONNES DE 0 à 17 ANS:.....NOMBRE DE PERSONNES DE 18 ANS ET +:.....

Veuillez cocher le choix de votre location : O'hara Montfort 4 personnes maximum / O'hara Beynac 6 personnes maximum / Maison Périgourdine 4 personnes maximum / Maison Périgourdine 6 personnes maximum

NB: Location télévision 25 € la semaine (réservation conseillée à noter ci-dessous) ou possibilité de venir avec votre télévision, il est fortement conseillé d'apporter une télévision très récente. Dans la maison périgourdine la télévision est incluse.

Je reconnais avoir pris connaissance des modalités de règlement, réservation, tarifs et je les accepte.

Je joins mon règlement de€ correspondant à 25% de la location + 10 € de frais de dossier (ces frais de dossier sont facturés uniquement pour les séjours du 01/07 au 25/08) par:

Chèque (à l'ordre de: camping les Acacias) ou ANCV (lettre suivie ou recommandée conseillée)

ou • Virement bancaire (Code IBAN FR76 1333 5003 0104 7754 9995 631-Code BIC:CEPAFRPP 333)

ou Par téléphone au 05.53.31.08.50 avec un règlement **en toute sécurité** par carte bancaire

Fait à Le..... Signature :

Etes-vous déjà venus au camping?

Espace ci-dessous réservé à vos demandes particulières dans la mesure de nos possibilités (exemple : location tv, lit bébé etc):



----- (à découper et à nous retourner) -----

CONTRAT DE LOCATION DE L'HEBERGEMENT TOURISTIQUE

Utilisation de la location :

Le locataire bénéficiera de la location d'une manière paisible et en fera bon usage conformément à la destination des lieux, **les locations sont strictement non-fumeurs**. Les locations sont conçues pour une capacité d'accueil déterminée dans l'état descriptif, la direction refusera toute personne supplémentaire dépassant le nombre de couchage de la location.

Inventaire et état des lieux :

L'inventaire sera fait au début et à la fin du séjour par le locataire. A son départ le locataire s'engage à rendre la location aussi propre et l'inventaire complet comme il l'aura trouvé à son arrivée, possibilité de faire nettoyer par le service de propreté du camping au coût de 60€ pour le modèle Montfort, 80€ pour le modèle Beynac et 150 € pour la maison périgourdine (des prestations parahôtelières pourront être faites pendant le séjour pour la maison périgourdine dont le ménage et draps inclus dans le prix).

Dépôt de garantie (ou caution)

Le montant du dépôt de garantie (caution) de 200 € sera demandé à l'arrivée puis sera restitué au locataire au moment du départ. En cas de dégradations d'éléments de la location ou frais de nettoyage occasionnés par le locataire, le montant de ce dépôt sera minoré du coût de remise en état ou des frais de remplacement et dans ce cas la caution pourra être rendue 1 mois après le départ du locataire si un montant précis des frais ne peut être établi au moment de la restitution des clés.

Animaux :

La présence d'animaux familiers n'est pas autorisée dans la location.

Cas particuliers :

Il ne sera accepté qu'un seul véhicule sur l'emplacement (sauf maison perourdine et mobil-home Beynac 2 véhicules maximum), tout véhicule supplémentaire devant être placé sur le parking. Le locataire doit être assuré pour sa responsabilité civile étendue à la pratique de camping-location-villégiature (location de vacances). **Aucune tente ne sera acceptée sur l'emplacement de la location. Les visiteurs n'ont pas accès à la piscine et devront systématiquement se présenter à la réception dès leur arrivée (tarif 2 euros/jour).**

Paiement/ Modalités de règlement :

La réservation deviendra effective dès que le locataire aura retourné celle-ci accompagnée des arrhes d'un montant de 25% du séjour + 10€ de frais de dossier (ces frais de dossier sont facturés uniquement pour les séjours du 01/07 au 25/08), un courrier de confirmation sera alors envoyé. **Le solde de la location sera versé 30 jours avant l'arrivée pour les séjours du 01/07 au 25/08, (en cas de non-respect de cette clause cela entraînera l'annulation de la réservation), autres dates, le solde de la location se fera à l'arrivée du locataire.**

Conditions d'annulation et d'interruption du séjour :

Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée :

a) Avant l'entrée en jouissance: les arrhes et le solde de la location restent la propriété de la direction si celle-ci intervient 30 jours avant l'arrivée, au-delà les arrhes seront restituées (déduction faite de 30 euros de frais de dossier).

b) Si le locataire ne s'est pas présenté le jour mentionné sur le contrat : passé un délai de 24 heures et sans avis notifié à la direction, le présent contrat est considéré comme résilié et le propriétaire peut disposer de sa location.

c) En cas d'interruption anticipée du séjour par le locataire, il ne sera procédé à aucun remboursement par le camping.

d) Une assurance facultative annulation et interruption de séjour (décès, vol de voiture, maladie etc...) est proposée par retour de contrat, celle-ci sera prioritaire au contrat de location du camping en cas de souscription.

Règlement intérieur: Les locataires sont tenus de respecter le règlement intérieur du camping dès leur arrivée.